

## La France annule \$3 milliards de dettes de 35 pays pauvres

**DENIS LESSARD**  
envoyé spécial  
La Presse À DAKAR, Sénégal

Dans un geste surprise, et devant le pignon au Canada devant la communauté francophone d'Afrique, la France a annoncé hier qu'elle annulera plus de \$3 milliards de dettes contractées par 35 pays pauvres.

Il s'agit d'une « initiative personnelle du président et d'un geste unilatéral de la France », a précisé Jacques Attali, le conseiller principal du président François Mitterrand.

Cette décision réduit de 43 p. cent l'endettement contracté par ces pays pour leur développement. Elle « va beaucoup plus loin » que la décision prise par Paris, l'an dernier, au sommet de Toronto, d'abolir \$1,5 milliard de dettes pour neuf pays pauvres. Elle ne touche cepen-

dant pas les créances détenues par le secteur privé — les banques — auprès de ces nations.

L'annonce d'hier confère surtout à la France une immense longueur d'avance sur le Canada en ce qui concerne l'aide aux pays pauvres, la principale préoccupation des nations africaines présentes à la réunion.

Sourire en coin, les conseillers de M. Mitterrand refusaient de parler de compétition entre les deux principaux bailleurs de fonds de la francophonie, la France et le Canada.

« J'espère qu'il n'y en a pas (de rivalité) parce que là, il (le Canada) en aurait pris un sacré coup », a déclaré à La Presse, Marc Boudier, conseiller de M. Mitterrand en matière d'économie internationale.

« C'est l'un des gestes les plus importants fait par un pays du Nord », a souli-

gné le premier ministre Bourassa, reconnaissant qu'il s'agissait là « d'un geste très concret ».

Hier, d'entrée de jeu, dans son allocution d'ouverture, devant les 1 200 membres des délégations des 44 gouvernements représentés à Dakar, le président Mitterrand avait paru vouloir servir la réplique au premier ministre Mulroney. Ce dernier venait de faire une importante sortie sur le respect des droits de l'Homme, le thème choisi par le Canada comme cheval de bataille à Dakar.

Il est temps de mettre fin « au néo-colonialisme des échanges » a lancé M. Mitterrand en parlant du problème du prix des matières premières, dont les baisses étranglent les pays du tiers monde.

Ces richesses, pompées des pays en développement, font que le Nord reçoit largement plus qu'il n'accorde en assistance, a-t-il dit.

« Il faut en finir avec cela sans quoi nous nous mentons à nous-mêmes », a lancé M. Mitterrand, chaudement applaudi par les délégués, dont il venait d'aborder l'une des principales préoccupations.

**Concurrence**  
Sur l'abolition de la dette, la France ne fait toutefois que remettre la monnaie de sa pièce au Canada.

Au Sommet de Québec, en 1987, Ottawa avait rayé la totalité de ses créances aux pays francophones sous développés, un don de \$327 millions. Ce geste d'éclat l'avait alors mis en vedette.

Si on ajoute les décisions en faveur des pays du Commonwealth, Ottawa a annulé près de \$1 milliard de créances en faveur de ces pays.

Lorsque le président Mitterrand a annoncé cette décision les chefs d'État africains « ont applaudi et se sont retournés

vers les autres pays du Nord en disant: "Et alors qu'est-ce que vous faites?", a déclaré le responsable de l'organisation du sommet, le député sénégalais Christian Valentine.

Pour Ottawa, la France par « son annonce importante » a « adopté la même position que le Canada, il y a deux ans », a soutenu le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark.

Y a-t-il surenchère entre les deux pays? « Je ne sais pas », a répondu M. Clark.

Le Canada est « à évaluer d'autres initiatives » en prévision du sommet économique de Paris à la mi-juillet, a-t-il dit, précisant qu'il ne fallait pas attendre de tels gestes pour la réunion de Dakar.

Ottawa étudie ce qu'il pourrait faire pour des pays pauvres qui n'ont pas bénéficié de sa décision de 1987, a précisé le ministre.

## Le Canada menace de lier son aide au tiers monde au respect des droits de l'Homme

**DENIS LESSARD**  
envoyé spécial  
La Presse À DAKAR

La francophonie a montré qu'elle a du muscle et du cœur, « elle doit aussi avoir une conscience », a soutenu hier le premier ministre Brian Mulroney. Le Canada a menacé hier de réduire son aide aux pays qui ne respectent pas les droits de l'Homme.

« Nous ne récompenserons pas ceux qui bafouent ces droits », a déclaré, en conférence de presse, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark. Le refus de certains pays de respecter les libertés fondamentales affectera « à la baisse » l'aide qu'ils pourront espérer d'Ottawa.

Réunis pour la première des trois journées du sommet de la francophonie, les 44 gouvernements membres ont accouché hier de sept résolutions politiques.

L'une d'elles, passablement vague, souligne que les pays francophones en appellent « au respect des droits de la personne comme au respect du droit au développement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre communauté ».

« C'est une résolution minimale, très générale, permettant un consensus », a souligné le responsable de l'organisation du sommet, le député sénégalais Christian Valentine. La veille, la France avait indiqué qu'elle n'avait pas l'intention d'aligner ses relations bilatérales sur le respect que les pays auront de cette résolution.

En matinée, lors de l'impressionnante séance d'ouverture, de-

vant 1 200 membres des délégations et les autres chefs d'État, le premier ministre Mulroney avait fait une sortie remarquée en faveur des libertés fondamentales.

La politique d'aide du Canada tient compte du respect des droits de la personne et de la protection de l'environnement. « Nous entendons promouvoir ces valeurs partout où notre voix se fait entendre », a-t-il promis.

Aujourd'hui, le Canada doit annoncer une série d'initiatives dans le domaine de l'environnement. On prévoit aussi que la francophonie endossera la résolution adoptée en mars à La Haye, proposant une conférence internationale sur le problème de la couche d'ozone.

Cette fois, le Canada a endossé une résolution qui préconise la tenue immédiate d'une conférence internationale pour régler le conflit au Moyen-Orient, misant sur la reconnaissance du droit à l'autodétermination des palestiniens. Ottawa avait refusé son appui à une telle résolution, il y a deux ans, à Québec. L'ouverture du leader palestinien Yasser Arafat ce printemps a permis un réalignement de la position canadienne, a expliqué le ministre Clark. Les pays ont aussi dénoncé l'appartheid en Afrique du Sud, et réclamé que la communauté internationale adopte des sanctions « efficaces et concrètes » contre Pretoria.

Le Sommet a aussi entériné un texte pour appuyer ceux qui réclament un cessez-le-feu au Liban.

### Bourassa discret

À l'instigation du premier ministre Robert Bourassa, les chefs d'État ont décidé de reconduire le fonds de solidarité pour la reconstruction du Liban. Créé au sommet de Québec, ce fonds de \$1,5 million n'avait pu être dépensé dans l'actuelle tourmente au Liban. Cette proposition était la première d'un gouvernement québécois sur une question purement internationale, a soutenu M. Bourassa.

Comme prévu au protocole d'entente avec le gouvernement fédéral, le Québec avait au préalable prévenu de son intervention, a précisé le premier ministre.

Le Québec a joué un rôle beaucoup plus effacé à ce troisième sommet. À la différence de ceux de Paris et de Québec, M. Bourassa n'interviendra pas lors des séances d'ouverture ou de clôture.

M. Bourassa, délibérément, se fait discret. Il tenait à rencontrer en aparté les journalistes québécois mais, par un concours de circonstances il a finalement donné sa conférence de presse dans l'amphithéâtre principal — devant la presse internationale.

Les pays francophones ont aussi adopté les recommandations du représentant général du Québec à Paris, Jean-Louis Roy, chargé d'étudier le rôle de l'Agence de coopération culturelle et technique — la principale institution de la francophonie. Pour une meilleure coordination, l'ACCT deviendra responsable des initiatives prises dans les cinq « réseaux » — secteurs d'intervention — des pays francophones. Les sommets maintiendront toutefois des « comités du suivi », responsables au plan politique des initiatives adoptées à ces réunions.



Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, et le président de la France, M. François Mitterrand, n'ont pas manqué le rendez-vous du sommet de la francophonie qui s'ouvrait hier, à Dakar.

## Audrey McLaughlin entre dans la course à la direction du NPD

Presse Canadienne  
OTTAWA

Un opposant additionnel à l'Accord du lac Meech, la députée du Yukon Audrey McLaughlin, s'est lancée hier dans la course à la direction du NPD.

Mme McLaughlin, qui n'est députée que depuis deux ans, est la première femme à poser sa candidature à la succession du chef démissionnaire Ed Broadbent, qui sera remplacé lors du congrès qui tiendra le parti à Winnipeg au début du mois de décembre.

Elle bénéficie d'appuis solides au sein du NPD et est considérée comme le premier candidat d'envergure à entrer dans la course depuis l'annonce de la démission de M. Broadbent, au début du mois de mars.

Sa participation porte à quatre le nombre des députés qui sont candidats à la direction du NPD. Les autres candidats sont Steve Langdon, de l'Ontario, Simon Dejong et Ian Waddell (tous deux de l'Ouest canadien).

M. Waddell et Mme McLaughlin ont voté contre l'Accord du lac Meech aux Communes. Mais contrairement à son collègue, Mme McLaughlin avait obtenu la bénédiction de M. Broadbent



Audrey McLaughlin

avant de voter contre l'entente constitutionnelle.

Son opposition, a-t-elle répété hier en conférence de presse, ne tient pas au statut distinct accordé au Québec dans l'accord, mais plutôt au fait que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ont été complètement exclus des négociations qui ont mené à la conclusion de l'entente en juin 1987.

Agée de 53 ans, Mme McLaughlin est originaire de l'Ontario et a étudié en sciences sociales. Elle se débrouille fort bien en français.

## Le ministre Gilles Loiseau estime que Richard Grisé devrait démissionner...

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Le ministre conservateur Gilles Loiseau estime que le député de Chambly, Richard Grisé, qui serait à Ottawa aujourd'hui, devrait démissionner.

Le ministre d'État aux Finances croit qu'il serait préférable que le député, qui a été condamné pour fraude et abus de confiance, tire sa révérence. « Ce serait, explique-t-il, plus sain pour tout le monde et, personnellement, c'est ce que je ferais si j'étais à sa place ».

Le député néo-démocrate Svend Robinson a pour sa part présenté à la Chambre des communes une motion exigeant l'expulsion immédiate de M. Grisé, qui a quitté les rangs conservateurs et siège comme indépendant à cause de cette affaire.

Le leader du gouvernement aux Communes et ministre de la Justice, Doug Lewis, note pour sa part que M. Grisé a 30 jours pour en appeler, alors que le vice-premier ministre Don Mazankowski est d'avis qu'il appartient à la Chambre de décider de son sort.

Le député libéral Cid Samson (Timmins-Chapleau) a déclaré que « c'est un jour triste pour cette Chambre, alors qu'elle apprend qu'un de ses membres est déclaré coupable d'actes criminels. Elle doit agir rapidement pour rétablir la confiance de la population ».



Richard Grisé

Des députés conservateurs du Québec disaient hier qu'il revenait à M. Grisé de prendre une

décision ou qu'il ne leur appartenait pas de juger; d'autres qu'il fallait bien réfléchir avant de poser un geste; certains ajoutant que le député n'appartenait à aucun parti puisqu'il siège comme indépendant.

« Il sera ici demain (aujourd'hui), vous lui poserez la question », répond pour sa part Gilles Bernier, député de Beauce. « Je relève les cas de (Francis) Fox et (André) Ouellet, qui sont revenus et qui ont été renommés ministres », ajoute-t-il.

Le néo-démocrate Robinson estime que M. Grisé « ne devrait pas recevoir une journée de salaire de plus comme député » et qu'il « devrait rembourser à la population tout l'argent qu'il a reçu comme député (depuis les dernières élections) étant donné qu'il n'a rien fait depuis son assermentation le 5 décembre ».

## ...Le président des jeunes du PC est du même avis

Si il n'en tient qu'au président de l'Association des jeunes progressistes-conservateurs du Québec, Philippe Gervais, le parti de Brian Mulroney ne doit surtout pas réintégrer le député de Chambly Richard Grisé, lequel devrait avoir la bonne idée de démissionner de lui-même.

Élu sous étiquette conservatrice, M. Grisé a plaidé coupable, mardi, à des accusations de fraude et d'abus de confiance. Il a été condamné à une journée de prison et à \$20 000 d'amende.

Le Parti conservateur n'a pas à accueillir à nouveau M. Grisé en

son sein, expliquait hier le président des jeunes conservateurs québécois. Précisant ne parler qu'en son nom personnel et non en tant que responsable de l'AJPQC, M. Gervais se félicite que le député ait déjà été écarté du caucus par le premier ministre, et ne souhaite pas l'y revoir.

Devrait-il démissionner? M. Grisé va sans doute nous l'annoncer bientôt, pense le porte-parole des quelque 21 500 conservateurs québécois de moins de 30 ans. Et s'il n'y pense pas tout seul, ce sera à « la Chambre des communes de s'en débarrasser ». M. Grisé reçoit

un salaire annuel de \$60 000, plus \$19 900 en allocations de dépenses non-imposables. Il aura droit à sa pension de député s'il s'accroche à son poste jusqu'en septembre de l'an prochain.

Cette affaire survient à quelques jours du deuxième congrès d'orientation des jeunes conservateurs, qui aura lieu ce week-end à Saint-Georges de Beauce. Un congrès qui abordera des questions comme l'environnement, l'économie, le commerce extérieur, l'emploi et immigration, les affaires sociales et la réforme du Sénat.

**OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC**  
En vente présentement à la SNF.  
Profitez-en!

**LES CPG SNF: UNE VALEUR SÛRE**

**11 1/2 %**  
TAUX SPÉCIAL 15 MOIS

Profitez rapidement de cette offre limitée. Elle peut être retirée sans préavis.

Minimum: 500 \$.  
Aucun autre boni ne s'applique à cette offre.

**La Capitale**  
Compagnie d'assurance générale

Vous pouvez aussi vous procurer les Obligations d'épargne du Québec dans toutes les succursales de La Capitale, une autre société du Groupe MFO.

**Libérez-vous!**  
Confiez-nous votre avenir

**SNF**  
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE  
4225, bd de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 3G5

Membre du Groupe MFO (514) 844-2050 1-800-361-8625  
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS.



## Le linge sale des communistes chinois

Les étudiants chinois qui résistent aux pressions du gouvernement, de l'armée et du parti, réclament une plus grande démocratisation de la vie politique. S'il n'y avait que cela, l'establishment chinois pourrait trouver un compromis avec ceux qui sont appelés à assurer la succession du régime et la continuation de son œuvre.



Mais les étudiants ne se limitent pas à exprimer des vœux pour l'avenir. Ils dénoncent la corruption des chefs actuels et de leur entourage. Ils font comprendre qu'il faut aller plus loin qu'une politique de réforme et qu'il faut changer l'équipe au pouvoir. Tout ce qui manque pour que l'on soit devant une véritable révolution, c'est que ses chefs se fassent connaître publiquement.

Cela expliquerait pourquoi la très grande majorité des Chinois reste calme tandis que la contestation déchire Beijing et les autres grandes villes. Ce sont les campagnes qui ont le plus profité du miracle économique orchestré par le régime actuel: s'il y a corruption dans les régions, elle s'inscrit vraisemblablement dans une tradition. Dans les villes et au fait du pouvoir, la corruption est moins supportable parce qu'elle contredit de façon flagrante à la fois l'idéologie officielle et les besoins du pragmatisme économique.

Deng Xiaoping ne peut pas penser à tout. Il a sûrement oublié que la corruption et le népotisme sont parmi les tares les plus profondes du communisme. A ce chapitre, M. Deng et ses collègues n'ont certes pas atteint la virtuosité d'un Nicolae Ceausescu en Roumanie ou d'un Kim Il Sung en Corée du Nord, mais le phénomène est assez prononcé pour soulever les étudiants qui y voient un obstacle à leur propre avenir.

De son côté, M. Gorbatchev ne s'y est pas trompé. Il a amplement dénoncé la corruption et le népotisme qui régnaient dans la famille et dans l'entourage de Léonid Brejnev pour pouvoir se débarrasser d'adversaires et de gêneurs dans le parti et dans l'administration gouvernementale. Encore tout récemment, M. Igor Ligatchev, présumé l'adversaire principal de M. Gorbatchev dans le politburo, a eu recours aux tribunaux pour se blanchir d'insinuations de corruption, un recours qui pourrait lui être fatal politiquement à moins que le tribunal ne se prononce rapidement et catégoriquement.

Les accusations de corruption en Chine diminuent les possibilités de trouver un compromis, surtout si ce compromis devait permettre aux dirigeants de sauver la face. Cela explique le durcissement des hautes personnalités du parti et de l'armée à l'égard des étudiants dès la fin de la visite de Gorbatchev. La troupe et les cadres inférieurs de l'armée semblent éprouver beaucoup de sympathie pour les étudiants et refusent de dé-

gagner contre eux. Les étudiants, de leur côté, pratiquent une résistance disciplinée et non violente. Ils cherchent à expliquer leurs doléances aux soldats qui les écoutent souvent volontiers.

Les étudiants chinois occupent traditionnellement une position entre la masse du peuple et l'élite, qu'elle soit communiste ou aristocratique. Ils jouissent d'un prestige qui n'a d'égal que celui des étudiants du moyen-âge et des étudiants russes du siècle dernier. Leurs manifestations sont importantes car elles instruisent et transmettent un message librement.

Les étudiants se sont gardés de commettre les erreurs des gardes rouges lors de la révolution culturelle qui était, elle aussi, dirigée contre la corruption du parti. Même s'ils portent parfois des accusations personnelles, ils ne préfèrent pas de menaces violentes. Ils n'ont nullement l'intention de suivre l'exemple des gardes rouges dans le saccage des œuvres d'art et la brutalité effrénée à l'égard des «ennemis de classe».

La sagesse des étudiants et des autres démocrates laisse peu de place pour manoeuvrer aux dirigeants du parti. L'entêtement mène à l'impasse et pourrait faire de l'armée l'arbitre de la situation, une solution qui, tout en évitant le pire, ne serait prometteuse ni pour la démocratisation ni pour la continuation des réformes économiques.

Frédéric WAGNIÈRE

## La vérité selon Michael Wilson

Quand le budget de M. Michael Wilson a fait l'objet d'une fuite au réseau Global, La Presse s'est portée à la défense du ministre. Un tel accident, dont il n'était pas responsable, ne pouvait pas justifier que l'on exige sa démission, comme le faisait l'opposition.



Mais il y a eu une autre fuite, deux jours plus tôt, beaucoup plus grave, parce qu'elle n'a pas fait l'objet d'une vaste diffusion. Une compagnie d'assurances, la Mutual Life of Canada, détenait une copie des faits saillants. A quoi a-t-elle servi? D'autres groupes étaient-ils en possession du même document? On ne le sait pas.

Le ministre Wilson n'est pas directement responsable de cette fuite plus sérieuse; pas plus que de l'autre. Mais M. Wilson et son gouvernement, de même que la GRC, ont été mis au courant de cette bavure inquiétante dès le jeudi 27 avril, le jour du dépôt officiel du budget.

L'opposition veut savoir si le ministre l'a appris avant l'après-midi de ce jeudi-là. Dans le jeu parlementaire, cela a une réelle importance parce que lors du dépôt du budget, le ministre a parlé de «la» fuite. S'il était au courant d'une seconde fuite, il a menti.

Mais pour les citoyens, il suffit de savoir que, pendant les trois semaines qui ont suivi, ni M. Wilson, ni aucun de ses collègues n'ont jugé bon de révéler cet événement. Ils ont ainsi gardé pour eux un élément important dans la recherche de la vérité, masquant ainsi la portée réelle de la fuite budgétaire. Le ministre et le gouvernement ont fait preuve d'un manque total de respect pour le Parlement. Ils ont également, encore une fois, étalé leur manque de transparence et de franchise.

Il a fallu que le réseau CBC découvre cette affaire, il y a une semaine, pour que le solliciteur général Pierre Blais admette que la GRC était au courant depuis le tout début. Sans les révélations des médias, les conservateurs auraient-ils jamais admis cette fuite? A cause de tous ces silences, on est en droit de se poser la question.

Mais le ministre Wilson, lui, a continué à nier. Jusqu'à mardi, il a carrément refusé de dire s'il était au courant ou non de cette fuite. Il a continué à affirmer que l'existence de cette autre fuite n'était qu'une allégation: pourtant, les détails fournis par les acteurs mêmes étaient trop nombreux pour que l'on puisse parler de rumeur. Ce n'est qu'hier que M. Wilson a enfin admis l'évidence.

Qu'est-ce qu'on peut en déduire? Qu'il faut arracher la vérité brève par brève à M. Wilson et à son gouvernement. Que le ministre des Finances donne l'heure juste quand il n'a plus le choix, quand les détails rendus publics sont impossibles à réfuter.

Cette aventure est lourde de conséquences. D'abord, M. Wilson a l'air ridicule. Ensuite, dans ses va-et-vient avec les faits, il a manifesté un grave manque de jugement. Enfin, il perd sa crédibilité. Un ministre des Finances doit être crédible, franc et limpide: M. Wilson ne l'est pas.

On ne peut pas réclamer la démission d'un ministre parce qu'il a commis une bavure. Mais on peut se demander si M. Wilson pourra dorénavant accomplir sa tâche.

Alain DUBUC

## Finis les bonbons, il faut négocier

Mardi, le président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, a déclaré qu'il ne saurait compenser les infirmières pour le fait qu'elles sont sous-payées par rapport à d'autres professions, tant qu'il ne disposera pas d'une «étude objective».

Pourtant, il y a belle lurette que le problème traîne. Pourquoi Québec n'a-t-il pas profité des deux ou trois dernières années pour commander cette étude à l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération, justement formé pour répondre à des questions semblables.

Il faut cesser de jouer à l'autruche: les hôpitaux du Québec manquent d'infirmières. Au point de devoir, régulièrement, recourir au temps supplémentaire. Par ailleurs, les infirmières se plaignent d'être surchargées, sous-payées et astreintes à des horaires qui les empêchent de vivre une vie sociale normale. Ce constat semble faire l'unanimité. L'injustice dure depuis trop longtemps, elle doit être corrigée.

Bien sûr, cela ne signifie pas que les infirmières gagneront sur toute la ligne. Mais elles ont droit à davantage que des suçons ici et là.

Il y a quelques semaines, elles ont eu droit aux mêmes offres que tout le monde. Devant la clameur publique, le gouvernement a promis un traitement spécial. Pourquoi ne pas l'avoir prévu dès le début?

Puis, il y a un peu plus de deux semaines, un premier morceau est lâché: on bonifie les primes de soir et de week-end. Ce «bonbon» étant refusé, on revient avec une deuxième offre plus alléchante, elle aussi refusée.

C'est de l'infantilisme. Qu'on mette donc la vraie somme disponible sur la table plutôt que d'aller à la pêche pour tester la résistance syndicale. M. Johnson et ses mandataires devraient arrêter de jouer au plus fin avec les infirmières.

Quant à celles-ci, bénéficiant de la sympathie populaire, elles devraient accepter l'offre de trêve de l'Association des hôpitaux. Les malades, règle générale, trouvent aussi incohérente qu'elles la position du ministre Johnson. Rien ne sert donc de les pénaliser.

Pierre VENNAT

## LA FRANCOPHONIE



DROITS RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres

### Du sport à l'éditorial

Sans vouloir médire des chroniqueurs sportifs, je leur concède volontiers qu'ils excellent généralement à se tenir à la hauteur des événements, c'est-à-dire, en l'occurrence, à consacrer beaucoup de mots et à nous transmettre très peu de faits qui en valent la peine. Dernier exemple en date: l'article d'un maître en la matière, Réjean Tremblay, chez qui, de surcroît, le bout de l'oreille nationaliste ne manque pas de percer chaque fois que les circonstances lui en offrent le prétexte.

Cette fois, Tremblay nous laisse entendre que l'entraîneur du Canadien, Pat Burns, se montrerait partial à l'encontre de certains joueurs francophones et en faveur d'autres de leurs compagnons anglophones. Il s'agit, dans ce cas, de Claude Lemieux et de Stéphane Richer dont le rendement n'est pas jugé à la hauteur du talent qu'on leur prête, à tort ou à raison.

La comparaison qu'en tire Tremblay avec la performance de deux autres joueurs, anglophones cette fois: Skrudland et McPhee, me semble boiteuse. Ces deux derniers sont considérés comme d'honnêtes «plombiers» accomplissant consciencieusement le rôle qu'on attend d'eux. De Richer et Lemieux, par contre, on est en droit d'espérer mieux, mais ils ne livrent pas la marchandise. Que Tremblay semble y voir un indice quelconque de discrimination à l'égard des deux francophones, cela me paraît un peu fort de café!

Combien je préfère les commentaires de Bob Gainey, le capitaine du Canadien, qui me paraissent parfaitement sensés et bien équilibrés: «Je pense que Réjean Tremblay utilise sa position de chroniqueur pour

promouvoir ses idées. Il devrait peut-être déménager à la page éditoriale ou à la section politique (...). Depuis mon arrivée chez le Canadien, l'équipe a toujours eu un mélange de francophones et d'anglophones (parmi les dirigeants comme parmi les joueurs). Nous avons eu du succès parce que chacun est jugé selon ses performances.»

Je crois que ce jugement, dans le contexte de contestation linguistique que nous connaissons, pourrait servir d'exemple et de leçon à bon nombre de nos nationalistes. L'équipe du Canadien me semble révéler ce qui pourrait être l'harmonie qu'on souhaiterait voir régner entre nos deux communautés nationales. Des jeunes hommes s'y côtoient apparemment sans grands problèmes et sans chercher d'inutiles complications (ce sont les journalistes qui en créent)! Des joueurs anglophones y ont appris à s'exprimer fort convenablement en français, et les francophones sont devenus bons bilingues, le tout sans coercition, sans loi 101 ou 178, par simple contact, par habitude et par communion d'intérêts.

Pierre DERMINE  
Montréal

### Exploitation de la violence

En première page et en gros plan de La Presse du lundi 8 mai, nous avons, pour décrire la partie de hockey Canadien-Flyers, deux joueurs qui se battent.

Nous déplorons tous la vague de violence qui existe dans le monde et pourtant, pour décrire un match de hockey, on ne trouve pas autre chose qu'une photo de violence.

Pourquoi ne pas avoir montré la beauté, la virtuosité du but que Guy Carbonneau a compté? Est-ce que ça n'aurait pas mieux décrit ce qu'est le hockey?

Si les médias d'information nous décriaient plus souvent les beaux aspects des événements au lieu des scènes violentes ou choquantes, peut-être feraient-ils oeuvre d'éducation tout en informant.

Jacques CASTAGNER, m.d.  
Saint-Jérôme

### Ce nouvel Outremontais

La très grande perspicacité du journaliste Yves Boisvert, du journal La Presse, lui a permis de découvrir que le chanteur français Renaud Séchan s'est récemment porté acquéreur d'une magnifique résidence sur la montagne.

Comment se fait-il, semble se demander ce journaliste, qu'un défenseur de la veuve et de l'orphelin, qu'un pourfendeur

de «ces complices du pouvoir», qu'un «bum», puisse habiter là-haut?

Bien sûr, on devine que M. Boisvert sous-entend que Renaud est «récupéré». Sachez, très cher monsieur, que vous n'êtes pas le premier à écrire des sottises à son sujet.

Renaud, je te laisse répondre:

T'fçon, j'chante pas pour ces blaireaux et j'ai pas dit mon dernier mot

C'est sur'ment pas un disque d'or ou un Olympia pour moi tout seul qui me feront virer de bord qui me feront fermer ma gueule

Il pourrait tout aussi bien dire:

C'est sur'ment pas un disque d'or ou une maison à Outremont...

Moi j'aime bien ce nouveau Québécois et je lui souhaite la bienvenue.

Sylvain CORMIER  
Montréal

### Le français à Air Canada

Monsieur Ghislain Tremblay, Air Canada

Il m'arrive de voyager par affaires entre Montréal et Toronto sur la ligne Rapidaire d'Air Canada.

Le 16 mai, le vol AC 110de 14 heures en direction de Montréal fut, malgré un retard de 20 minutes, sans heurt mécanique. Le seul choc fut linguistique — et quel choc! Il s'est produit lorsqu'une de vos employées de bord nous a répondu: «I don't speak French.»

Sans excuses, sans regrets (...)  
Francine BERNIER  
Outremont



Le chanteur Renaud